

Commune de GRAS

2, Place de la Mairie 07700 GRAS

Compte Rendu du Conseil Municipal du 25 Août 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq août à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Saint Vincent sur la commune de Gras, sous la présidence de Monsieur CROIZIER Jean Paul, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 07 Août 2020.

Étaient présents :

CHAUTARD Olivier, CHENIVESSE Nadine, CROIZIER Jean Paul, FERRY Nicole, GRELLET Joël, JEUILLY Stéphanie, MALIGE Dominique, MICHEL Frédéric, PARRE Marianne, PLAT Jean-Pierre, PUAUX Adeline, VALETTE Catherine

Absents :

CORNILLE Laurent, REYNAUD Georges, SUBLIME Christiane (Procuration donnée à FERRY Nicole)

Mme PARRE Marianne a été désignée secrétaire de séance.

- **Délibération n° 2020-33**
Elaboration du tableau de classement de la voirie communale et intégration des adresses postales

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il serait souhaitable, suite à l'adressage effectué par la Commune en décembre 2018, de procéder à l'élaboration du tableau de classement de la voirie communale et à l'intégration des adresses postales sous format numérique.

La société GEO-SIAPP a fait parvenir à la commune un devis d'un montant de 4 524,00 euros pour réaliser ce travail.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer le devis de GEO-SIAPP d'un montant de 4 524,00 euros.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

Vote :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

- **Délibération n° 2020-34**
ELECTIONS / Constitution Commission de contrôle : Désignation des membres du Conseil Municipal

Vu le courrier du 07 Juillet 2020 envoyé par la Préfecture de l'Ardèche relatif à la gestion des listes électorales et la mise en place des commissions de contrôle ;

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 ;

Vu les articles L.19 et R.7 du code électoral ;

Considérant que dans chaque commune, une commission de contrôle est chargée de vérifier la régularité des listes électorales et de statuer sur les recours administratifs formés par les électeurs ;

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à la désignation des nouveaux membres appelés à siéger au sein des commissions de contrôle des listes électorales.

La commission doit être composée d'un membre titulaire et d'un membre suppléant du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, sont désignés à l'unanimité :

- Membre Titulaire : Joël GRELLET
- Membre Suppléant : Christiane SUBLIME

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

Vote :

Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

- **Délibération n° 2020-35**
ELECTIONS / Constitution Commission de contrôle : Désignation des délégués du Tribunal Judiciaire

Vu le courrier du 24 Août 2020 envoyé par le Tribunal Judiciaire de Privas relatif à la gestion des listes électorales et la désignation des délégués du tribunal judiciaire siégeant au sein des commissions de contrôle ;

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 ;

Vu les articles L.19 et R.7 du code électoral ;

Considérant que dans chaque commune, une commission de contrôle est chargée de vérifier la régularité des listes électorales et de statuer sur les recours administratifs formés par les électeurs ;

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à la désignation des délégués du tribunal judiciaire appelés à siéger au sein des commissions de contrôle des listes électorales.

Un délégué titulaire et suppléant doivent être désignés.

Après en avoir délibéré, sont désignés à l'unanimité :

- Délégué Titulaire : Françoise CUER
- Délégué Suppléant : Michèle TEYSSIER

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

Vote :

Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

- **Délibération n° 2020-36**
Constitution d'une servitude de passage sur les parcelles D 1205 et D 1206 (Chemin de Gadis)

Vu le courrier de Maître Benoît FAUCHATRE en date du 10 Août 2020, relatif à la vente immobilière entre M. et Mme BLETTNER et M. DE RIVOYRE ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise :

- La constitution d'une servitude de passage, en tout temps et heure et avec tout véhicule, sur les parcelles cadastrées section D n°1025 et 1026 dépendant du domaine privé de la commune au profit de la parcelle cadastrée section D n°1073
- Monsieur le Maire à régulariser tout acte nécessaire à la réalisation de cette délibération et notamment intervenir à l'acte de vente à recevoir par Me FAUCHATRE à l'effet de consentir à la constitution de ladite servitude.

Précision étant ici faite que la servitude est consentie à titre gratuit et sans contrepartie et que les frais d'acte lié à la constitution de ladite servitude incomberont au demandeur.

Fonds dominant :

Désignation cadastrale : section D n° 1073

Fonds servant :

Désignation cadastrale : section D n°1025 et 1026.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

Vote :

Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

- **Délibération n° 2020-37**
Travaux Place du Village

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre des futurs travaux envisagés pour la place du Village, il serait souhaitable de faire appel à un architecte.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à faire appel à un architecte pour les futurs travaux envisagés pour la Place du Village.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

Vote :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

DIVERS :

- **Site internet Communal :** Répartition des thèmes aux élus.
- **Points des travaux envisagés :**
 - Travaux « Ponts » (sagadou et montfaret)
 - Appartement au-dessus de l'Épicerie : Il faudrait prévoir les travaux suivants :
 - Chauffage (Problème isolation)
 - Changement des fenêtres
 - Refaire façade (Problème isolation)
 - Place du Village
 - Création d'un parc / jardins d'enfants
- **Participation des élus aux prochaines réunions :**
 - Réunion Recensement à Ruoms : Olivier CHAUTARD
 - Réunion Archives à Vals les Bains : Olivier CHAUTARD
 - Réunion Actions Sociales à Le Teil : Catherine VALETTE (reste à déterminer si d'autres élus de la commission communale actions sociales souhaitent y participer)
- **CCID :** Présentation au Conseil Municipal de la liste des commissaires désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques
- **Covid-19 / Utilisation des salles communales :** Pas de location aux particuliers ni d'utilisation par les associations jusqu'à nouvel ordre.
- **Déchets :** Problèmes relevés sur le tri sélectif lorsque les containers sont pleins. Une affiche va être réalisée et installée aux différents points de collecte.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire clôt la séance.